Le code de vie



Afin que l'école soit un milieu de vie harmonieux, stimulant et sécuritaire, les élèves, les parents et l'ensemble de l'équipe-école ont la responsabilité de respecter le code de vie. Il s'applique à toutes les activités (classe, cour de récréation, corridors, bibliothèque, gymnase, toilettes, etc.), et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives.

Après une consultation auprès de l'équipe-école, 3 grandes valeurs ont été identifiées dans l'élaboration du code de vie de l'école primaire Garneau :

La persévérance

La civilité

La sécurité

PERSÉVÉRANCE		
Règle : 1 Je m'engage dans ma réussite éducative tout au long de l'année.		
Comportements attendus :	Raison d'être :	
1.1 Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.	 D'être prêt à travailler en même temps que mon groupe et être présent lors de tous les apprentissages. 	
1.2 J'ai le matériel scolaire requis en classe et mes vêtements pour l'éducation physique.	 De bien faire mon travail d'élève. 	
1.3 Je fais le travail demandé par les enseignants.	De mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.	

CIVILITÉ Règle : 2		
2.1 Je respecte les consignes données par les adultes de l'école.	 Pour créer un milieu de vie agréable et sécuritaire. 	
2.2 Je parle à voix basse dans les rangs et dans les déplacements.	 Pour contribuer à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail. 	
2.3 Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique.	 Pour développer de bonnes relations avec les autres. 	
2.4 Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre.		
2.5 Je m'adresse à l'adulte en utilisant « Monsieur » ou « Madame ».	Pour apprendre à bien vivre en société.	
2.6 Je m'ouvre à la différence.		
2.7 Je suis habillé de façon appropriée selon la température et les exigences de l'école.	 Pour être confortable lorsque je joue à l'extérieur. Parce qu'il y a des tenues pour sortir, faire du sport et aller à l'école. 	

Règle : 2	
2.8 Je garde en bon état mon matériel et celui qui est mis à ma disposition.	 Pour éviter le gaspillage et avoir les outils nécessaires pour travailler.
2.9 Je garde les lieux et le mobilier propre, en bon état.	 Pour vivre dans un milieu de vie agréable et accueillant.

SÉCURITÉ		
Règle :3 J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.		
3.1 J'apporte uniquement les objets permis.	 Pour prévenir les conflits, les bris, les vols ou les situations dangereuses. 	
3.2 Je circule en marchant calmement.	Pour éviter les accidents.	
3.3 J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés.	 Pour : éviter les accidents et les conflits. prendre soin de moi. avoir du plaisir à jouer avec les autres. apprendre à vivre en société. 	
3.4 Dans la cour, je respecte les aires de jeux et au son de la cloche, je prends mon rang calmement.	 Pour : Éviter les accidents Avoir du plaisir avec les autres Apprendre à vivre en société 	

LE CODE DE VIE, C'EST IMPORTANT!

Voici comment l'école veillera à ce qu'il soit respecté afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous :

Exemples de MESURES DE SOUTIEN

● Soutien au développement des habiletés sociales ● Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève ● Communication régulière entre l'école et la maison ● Rencontre avec les intervenants (TES, psychoéducateur, infirmière, orthopédagogue, orthophoniste) ● Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice ● Feuille de route ● Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction ● Mise en place d'un plan d'intervention ● Référence aux professionnels ou services externes ● Etc. ●

Exemples de CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES ET GRADUÉES

Avertissement verbal
 Geste de réparation auprès d'un pair
 Temps de réflexion
 Lettre d'excuses
 Retrait de privilège
 Reprise du comportement ou du travail selon les attentes
 Résolution de conflit supervisée par un adulte
 Message à l'agenda ou appel aux parents
 Rencontre élève-intervenant(s) de l'école
 Suspension interne ou externe
 Rencontre avec les parents et la direction
 Application du protocole pour contrer la violence et l'intimidation
 Etc.

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront à la suite de l'analyse du profil et des besoins de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

À Garneau, la violence et l'intimidation...

Vous référer au document *Prévenir et intervenir face à l'intimidation et la violence* disponible sur le site de l'école.



J'ai pris connaissance des comportements attendus dans le code de vie de l'école Garneau et je m'engage à m'y conformer.

 Je m'engage dans ma réussite éducative tout au long de l'année. Je respecte les adultes et les élèves par mes actions et mes paroles. Je prends soin du matériel et de l'environnement. J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres. 		
Nom de l'élève	SIGNATURE	
EN TANT QUE PARENT, JE SOUTIENDRAI Nom de l'élève : Classe :		
DANS SON ENGAGEMENT		
À RESPECTER LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE GARNEAU		
—————————————————————————————————————	E: SIGNATURE:	